



## LETTRE OUVERTE

Nantes, le 19 novembre 2020

**Destinataires :** Monsieur le Préfet de région, Préfet de département de Loire-Atlantique  
Monsieur Le Préfet du Maine-et-Loire

**Copie :** Messieurs les Présidents des Conseils Départementaux du 44 et du 49,  
Madame la Présidente de Nantes Métropole  
Monsieur le Président de l'agglomération d'Angers  
Madame la Défenseure des droits

Monsieur le Préfet,

Nous vous avons interpellé par un courrier en date du 26 octobre 2020 concernant la situation des personnes sans domicile fixe dans la région des Pays de la Loire, particulièrement dans le Maine-et-Loire et en Loire-Atlantique. Au regard de la situation actuelle, le collectif Alerte souhaite renouveler sa vive inquiétude et sa demande de rendez-vous restée jusque-là sans réponse.

La nouvelle instruction du 3 novembre concernant la prise en charge et le soutien aux populations précaires face à l'épidémie de Covid-19 fait une priorité absolue de « *la mise à l'abri par l'accès à l'hébergement* » « *des personnes à la rue quel que soit leur statut* », et de l'ouverture d'« *autant de places que nécessaire* » sur le fondement « *des demandes non pourvues de SIAO-115* » et « *données remontées par les maraudes* ».

Dans ce contexte de reconfinement et de crise sanitaire, sociale et économique sans précédent, et en dépit d'alertes répétées, force est de constater que les besoins, toujours considérables, notamment en Loire-Atlantique et dans le Maine-et-Loire, n'ont pas été suffisamment anticipés.

L'insuffisance des places d'hébergement d'urgence génère une détresse croissante chez un nombre important de personnes en situation de précarité, parmi les plus lourdement affectées par la situation de notre pays. Le sort des personnes isolées vivant à la rue est particulièrement préoccupant, les dispositifs actuellement en cours d'ouverture ne s'adressant que rarement à ce public.

Au-delà de l'urgence de la mise à l'abri, les questions d'accès effectif aux droits fondamentaux tels que l'alimentation et la santé, tout autant que de l'accompagnement global des personnes vers le logement, l'emploi ou la scolarisation, restent entières. Comment maintenir cet accompagnement tandis que les associations sont bien souvent dans l'impossibilité de poursuivre leurs activités du fait des mesures liées au reconfinement ? Qu'advient-il des places ouvertes à l'issue de cette crise ? Quelles solutions pour répondre durablement et efficacement à ces situations de précarité ?

En dépit d'une intense mobilisation des acteurs de la solidarité, la saturation des dispositifs de veille sociale, d'accueil et d'hébergement d'urgence, l'absence de visibilité à moyen terme et l'impossibilité à répondre à l'ensemble des besoins viennent accroître l'épuisement, déjà important, des intervenant-e-s sociaux-ales et bénévoles actif-ve-s.

Afin de répondre à l'ensemble de ces enjeux, la définition d'un plan d'action du confinement et du post confinement auprès des personnes les plus vulnérables pour chaque département ligérien nous semble incontournable.

Les acteurs et actrices de la lutte contre la précarité en Pays de la Loire, représenté-e-s au sein du collectif Alerte, aspirent à plus d'interactivité avec les politiques de prise en charge, d'hébergement, de logement et d'insertion des personnes en situation de précarité économique et sociale menés par les services déconcentrés de l'Etat en Pays de la Loire. Nous nous tenons prêt-e-s à participer avec vous à des instances de concertation dédiées, indispensables pour la coordination de tous les acteurs et actrices agissant sur ces sujets. Il en va de la dignité, de la santé et du respect des droits fondamentaux des populations concernées, qui nécessitent une véritable anticipation de ces situations d'immense vulnérabilité et le développement de solutions adaptées.

Ainsi, nous vous sollicitons à nouveau pour une rencontre, visant à favoriser un dialogue et un travail conjoint sur la situation des personnes vivant à la rue.

Dans l'attente de votre retour, veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

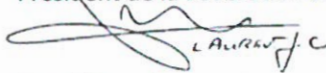
**Caroline Urbain**

Présidente de l'URIOPSS Pays de la Loire



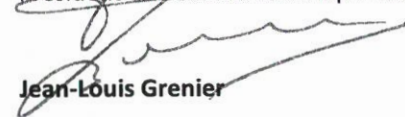
**Jean-Claude Laurent**

Président de la Fédération des acteurs de la solidarité, Pays de la Loire



**Hervé Bonamy**

Président du Secours Catholique Caritas France



**Jean-Louis Grenier**

Délégué régional de Médecins du Monde Pays de la Loire



**ALERTE**

**Pays de la Loire**

Le collectif Alerte regroupe en région des associations et fédérations de lutte contre la pauvreté et l'exclusion.

Il est un lieu de réflexion, d'échange et d'interpellation sur la pauvreté, la précarité et l'exclusion.

Il se veut un lieu de rassemblement et de communication inter-associatif pour être plus fort auprès des pouvoirs publics et du grand public.

## Contacts presse :

- **URIOPSS Pays de la Loire** – Caroline URBAIN, Vice-Présidente – [v.chamarre@uriopss-pdl.fr](mailto:v.chamarre@uriopss-pdl.fr) ; 06.75.54.34.71
- **FAS Pays de la Loire** – Jean-Claude LAURENT – [paysdelaloire@federationsolidarite.org](mailto:paysdelaloire@federationsolidarite.org) – 06.10.74.23.52
- **Secours Catholique Caritas France** – Hervé BONAMY, Président - [president.440@secours-catholique.org](mailto:president.440@secours-catholique.org) ; 06.08.31.51.78
- **Médecins du Monde** – Jean-Louis GRENIER , délégué régional, [jean-louis.grenier@medecinsdumonde.fr](mailto:jean-louis.grenier@medecinsdumonde.fr), 06.80.63.05.10